

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 400

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Rationalisation du travail ménager.

Pourquoi les ménagères persistent-elles à laver la vaisselle debout? A cirer les souliers debout? A repasser debout? Cette position est pourtant très fatigante. Elle favorise les varices. Ces travaux quotidiens peuvent se faire tout aussi bien assis, à la condition d'avoir un tabouret tournant, dont la hauteur se fixe selon les travaux.

H. S. M.

Une femme pasteur.

Mme Eva Oeschle vient d'être consacrée pasteur suppléant de l'église évangélique de Landeshut en Silésie.

La première femme notaire en Argovie.

Mme Hélène Dünner, Dr. en droit, la première femme avocate du canton d'Argovie vient actuellement de subir avec succès les examens de notaire. Elle s'est établie à son propre compte comme avocat et notaire à Aarau.

La plus jeune astronome du monde.

C'est bien certainement Miss Wanda Nickel, laquelle, âgée de 17 ans, vient de subir avec succès son examen. Elle a paraît-il, dans l'espace de 10 mois, construit son propre télescope et toutes les autorités en la partie sont unanimes à le déclarer un instrument de haute précision.

Le travail des enfants.

L'industrie des Etats-Unis occupe encore actuellement 2 millions d'enfants adolescents de 7 à 17 ans. Le comité de protection de l'enfance estime que ces enfants devraient être renvoyés à l'école et leurs postes donnés à des chômeurs adultes.

Les Gardiennes du feu.

En 1890 le gardien du phare de Bréhat (côtes de Bretagne) mourut brûlusement. Sa veuve Marie-Perrine Durand, sollicita l'autorisation de succéder à son mari. Elle dut pour cela subir un examen technique, qui fut concluant et le ministère des Travaux publics lui accorda le poste périlleux. Durant 42 ans, la vaillante gardienne entretenait le phare. En 1929 elle eut une attaque d'appendicite, mais consciente de ses responsabilités, elle n'en gravit pas moins, sur les mains et sur les genoux, les 70 marches de granit qui conduisent au sommet du phare. Aujourd'hui, âgée de 80 ans, elle prend sa retraite. Les services qu'elle a rendus ont amené l'Administration à préparer d'autres femmes à l'emploi de gardiennes de phares; 5 candidates ont suivi des cours dont la direction avait été confiée à Marie-Perrine Durand.

Des places de jeu pour les enfants.

... En Amérique du Sud, elles attirent vos regards dans toutes les agglomérations un peu importantes. Aux endroits où nos enfants doivent être bien contents quand on a préparé, pour leurs jeux, quelques minuscules tas de sable, leurs camarades d'outre-mer peuvent s'adonner aux amusements à la fois les plus variés et les plus bien-faisants. Représentez-vous la chose! Des vastes cours, généralement clôturés par des treillis métalliques, au milieu de beaux jardins, ornés de palmiers, d'eucalyptus, et d'autres magnifiques arbres du pays. A l'intérieur de ces cours, de nombreux engins de gymnastique, des balançoires de toute sorte, des toboggans et des carrousels de diverses dimensions; enfin, beaucoup d'enfants petits et grands qui s'en donnent à cœur joie. En dehors des treillises, les parents, pères, mères, gouvernantes, les spectateurs. Au-dessus de tout, un radieriel ciel bleu. Au ciel, le soleil, le peintre magicien. Par ses rayons chauds et clairs, il transforme tout en une admirable symphonie de mouvements et de couleurs. Et les cris de joie et les cascades de rires ajoutent à cette double symphonie la plus gaie d'entre toutes, celle qui sort des gorges déployées d'une jeunesse, heureuse pour quelques moments au moins. Je ne passais jamais devant pareil spectacle sans me réjouir, comme tant d'autres fois dans ces pays neutres, des biensfaits de la technique moderne. Et je souhaitais à nos gosses des municipalités aussi généreuses que celles d'ici... .

H. S. M.

(Extraits d'une lettre à la Semaine religieuse.)

L'éducation d'une petite Africaine

Il se peut que nous imaginions les femmes des tribus sud-africaines incapables de donner à leurs enfants une éducation quelconque. Mais il ressort de différentes sources¹ que les mères africaines des tribus Bantous ou Cafres, sont des principes d'éducation et les appliquent dans la mesure de leurs capacités pédagogiques.

La fillette africaine représente toujours pour son clan une grande valeur sociale — c'est la mère de demain — et elle est, par conséquent, protégée par des rites religieux et traditionnels,

¹ Voir notamment le rapport présenté par Miss E. D. Earthy, au VI^e Congrès mondial de la Ligue Internationale pour l'Education nouvelle (Nice, juillet-août 1932).

on peut dire que les femmes africaines des tribus du sud et du centre ne sont pas assujetties et dépréciées à cause de leur sexe, quoiqu'il se présente de nombreuses exceptions. En Afrique, tous les extrêmes se touchent!

Une mère de famille Bantoue, par exemple, se préoccupe de développer le mieux possible le corps de ses filles et de fortifier leur santé afin qu'elles deviennent des mères fécondes et justifiées ainsi la confiance de la tribu. L'hygiène telle que nous la concevons n'existe pas. L'eau est rare et les lavages se font le plus souvent avec de l'huile fabriquée par les femmes et partagée indiquée, du reste, pour préserver la peau des morsures du soleil.

Quand arrive pour la petite Africaine le moment des cérémonies compliquées de l'initiation, elle passe entre autres épreuves celles de force et d'endurance; elle doit, par exemple, porter lourds fardeaux et saisir avec les doigts les tisons brûlants, car elle sera appelée plus tard à faire dans son ménage.

Aut point de vue moral et social, le programme d'une mère de race bantoue se compose de quelques règles de conduite établissant sans réplique les relations entre les petites filles et leurs parents proches et éloignés. Quelques tribus ont le matriarcat et c'est alors à la mère qu'est donné le respect le plus apparent; mais la plupart des tribus étant patriarcales, l'enfant doit le respect au père et aux parents du côté paternel et l'affection à la mère et à la famille de sa mère. Dans les relations avec les camarades masculins, bien des choses sont permises à la jeune fille qui nous paraissent indécentes et, d'autre part, certaines coutumes nous semblent d'une crudité exagérée. On comprend que les Européens ne s'y retrouvent pas très bien!

L'éducation religieuse est inexistante; un assez vague culte des ancêtres en tient lieu et les jeunes filles n'ont le droit d'offrir des sacrifices que si elles n'ont plus ni père ni mère. Si l'enfant est désobéissant ou a menti ou a volé, il est battu. Les convenances exigent que la petite fille éclate en sanglots tumultueux (même si la punition ne lui a pas fait grand mal), afin de démontrer qu'elle possède la sensibilité qui convient à son sexe.

Qu'en est-il de l'instruction proprement dite? Une fillette Bantoue apprend bel et bien l'arithmétique et cela par des jeux. — Remarquons ici comme se rencontrent les méthodes de la pédagogie moderne dont nous sommes si fiers avec celles de mères ignorantes et primitives des tribus sud-africaines. — L'enfant apprend donc à compter en jouant. Pour elle, le chiffre n'est jamais une chose abstraite, mais est représenté par des objets, par des fruits ou des graines. Elle ne dira pas, la magie s'en mêlant, « j'ai trois grains », mais bien « j'ai trois enfants ». Quand le jeu a laissé en mains d'une fille un grand nombre de graines, elle y voit le présage de la naissance future de beaucoup d'enfants.

Notons en passant qu'une mère africaine n'a jamais trop d'enfants et que le bébé est toujours dressé et toujours accueilli avec satisfaction. Ce n'est que dans le folklore que l'on rencontre « la pauvre petite chose haine », qui a frappé l'imagination par sa rareté même, et les chants populaires accordent toujours à l'enfant non désiré d'éclatantes compensations et une brillante destinée finale.

Ces jeux de calcul ne sont pas toujours très simples. Un exemple: la mère a en mains 104 grains de maïs et les dispose en une sorte de losange. Premier rang, un seul grain, 2^e et 3^e rangs, 2 grains, ensuite 2 rangs de 3, 2 de 4, 2 de 5, 2 de 6, et 2 de 10. Puis les rangées diminuent et finissent par un grain solitaire. L'enfant étudie cette disposition, détourne la tête et répète de mémoire le nombre de graines de chaque rangée. Un autre jeu appelé « le jeu des lutins » ou petits diables de la rivière, comprend deux rivières dessinées sur le sable, une grande et une petite. Les lutins, qui sont aussi des grains de maïs, sont transférés continuellement d'une rivière à l'autre et la fillette doit dire sans se tromper, et à quel moment du jeu que ce soit, combien il y a de grains dans une rivière et combien on en a fait passer de l'une à l'autre.

Et la lecture et l'écriture? Les modes d'écriture les plus anciens dans la tribu sont les tatouages sur son propre épiderme et les coches faites dans l'écorce d'un arbre. Il faut qu'une fillette fréquente une école missionnaire pour apprendre à lire et à écrire, et cette étude l'intéresse généralement beaucoup. Les arts d'agrément consistent en jeux faits avec des ficelles enroulées, puis déroulées autour des doigts et des poignets. Souvenons-nous du jeu du berceau que nous ont appris nos grand'mamans. Ce jeu existe tout semblable dans la tribu des Bantous, et la mère indigne lui ajoute une petite moralité: « Voici la petite fille dans son lit (c'est-à-dire sur sa natte). Elle se lève gentiment quand on l'appelle. » La ficelle est embrouillée à dessin et la moralité reprend: « Et voici la méchante petite fille qui refuse de se lever. Vois quels ennuis elle en aura toute la journée. »

Les fillettes apprennent aussi à chanter et à danser, et tout le long de leur vie elles sauront exprimer par la danse les émotions les plus diverses. De l'écorce d'une orange cafre percée

de trois trous de diamètre différent, elles tirent des sortes de mélodies plaintives, qui leur servent soit à appeler leurs camarades, soit à effrayer les singes pilleurs de maïs. Les proverbes de la tribu et les énigmes posées aux enfants sont aussi un élément de culture. Qui leur demande, par exemple: « Qu'est-ce qui ne peut être cueilli? » — réponse: l'eau; ou « Qu'est-ce qui ne peut être grimpé? » réponse: une batteuse. Voici un exemple de proverbe éducatif à l'usage des jeunes filles qui pourraient écouter et suivre un gars d'une tribu étrangère: « La flèche venue de là percera ici. »

Une fillette sud-africaine vit en contact étroit avec la nature; elle sait le nom de chaque plante, de chaque oiseau, de chaque animal de la forêt, sait très bien reconnaître les végétaux de même espèce, mais de genres différents, et dit: « Ils sont frères et soeurs. » Parmi les plantes diophiques, l'enfant différencie l'exemplaire mâle de l'exemplaire femelle.

Les petites négresses possèdent des pouponnages de deux écorces d'oranges cafres réunies par des fibres; elles les parent d'un chiffon et de colliers de perles ou de baies, les portent sur leur dos comme on porte les poupons et leur donnent un nom. Si une fillette s'empare de la pouponne d'une camarade, c'est un drame pour la mère dépossée, car elle croit fermement que ce rapto portera malheur aux enfants véritables qu'elle aura plus tard. Pour éviter de telles catastrophes, la tribu punit d'une amende les parents de la voleuse.

Les fillettes travaillent de très bonne heure au ménage et aux champs; elles cueillent les feuilles d'une plante et sauvegardent à goût d'épinard, ramassent de petits fagots de bois mort, détergent et éplichent les arachides, vont chercher l'eau, et l'usage veut que la première crue qu'une enfant rapportera à la maison soit offerte au père avec quelque cérémonie. Plus tard, elle fait de la poterie, des paniers, du tissage, et est généralement trèsadroite de ses doigts. Peu à peu elle connaît tous les travaux du ménage et du kraal, et commence dès son mariage à trimer très durablement. Car la femme Bantou travaille beaucoup. L'homme, quand on lui demande: « Et toi, que fais-tu? », répond presque toujours: « Je suis assis. » Sauf dans les villes où il faut qu'il travaille, il bâtit la hutte, tresse les nattes, assouplit la peau d'antilope dans laquelle la mère couchera l'enfant, et puis il se repose le reste de sa vie, ou peu s'en faut. Ce détail pittoresque n'a été donné par la femme d'un missionnaire de retour de chez les Bantous. Elle ajoute que dans la tribu, dans la famille, le personnage principal, toujours honné et consulté, c'est la grand'mère.

V. DELACHAUX.

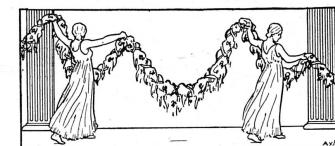


Nouvelles des Sections.

COLOMBIER. — Les paroisses de l'Eglise indépendante du canton de Neuchâtel doivent actuellement se prononcer sur la question de l'éligibilité des femmes dans les Conseils de paroisses. En vue d'éclairer l'opinion publique à ce sujet la Section de Colombier et environs de l'A.S.S.F. organise le 28 février une causerie publique sur la *Collaboration de la Femme dans l'Eglise* plus spécialement sur l'éligibilité des femmes en matière ecclésiastique par Mme Burkhardt, conseillère de paroisse à Genève. Cet intéressant étude cette disposition, détourne la tête et répète de mémoire le nombre de graines de chaque rangée. Un autre jeu appelé « le jeu des lutins » ou petits diables de la rivière, comprend deux rivières dessinées sur le sable, une grande et une petite. Les lutins, qui sont aussi des grains de maïs, sont transférés continuellement d'une rivière à l'autre et la fillette doit dire sans se tromper, et à quel moment du jeu que ce soit, combien il y a de grains dans une rivière et combien on en a fait passer de l'une à l'autre.

Et la lecture et l'écriture? Les modes d'écriture les plus anciens dans la tribu sont les tatouages sur son propre épiderme et les coches faites dans l'écorce d'un arbre. Il faut qu'une fillette fréquente une école missionnaire pour apprendre à lire et à écrire, et cette étude l'intéresse généralement beaucoup. Les arts d'agrément consistent en jeux faits avec des ficelles enroulées, puis déroulées autour des doigts et des poignets. Souvenons-nous du jeu du berceau que nous ont appris nos grand'mamans. Ce jeu existe tout semblable dans la tribu des Bantous, et la mère indigne lui ajoute une petite moralité: « Voici la petite fille dans son lit (c'est-à-dire sur sa natte). Elle se lève gentiment quand on l'appelle. » La ficelle est embrouillée à dessin et la moralité reprend: « Et voici la méchante petite fille qui refuse de se lever. Vois quels ennuis elle en aura toute la journée. »

Les fillettes apprennent aussi à chanter et à danser, et tout le long de leur vie elles sauront exprimer par la danse les émotions les plus diverses. De l'écorce d'une orange cafre percée



A travers les Sociétés

L'Union chrétienne de jeunes filles de Genève

nous renseignez sur son activité durant l'année 1932. Mme de Keyserling, après treize années d'activité, a donné sa démission de secrétaire, et se consacre au Foyer fraternel qu'elle vient de fonder au numéro 11 du quai Capo d'Istria. La cheftaine de la troupe des éclaireuses unionistes, Mme Liliane Bonnard, restée ainsi seule secrétaire, se consacre spécialement aux cadettes. Le chalet de Morgins, où une quarantaine de cadettes ont passé les mois d'été, sera loué à nouveau cette année et l'allocation au poste de secrétaire des Amies de la jeune fille à Montana sera maintenue. Cette secrétaire, Mme Etienne, accomplit là-haut un travail utile auprès des jeunes filles malades et isolées.

J. V.

Office suisse pour les Professions féminines.

Le dernier rapport de cet office nous donne d'intéressantes précisions sur l'activité de cet utile organisme. Les soucis financiers assombrissent l'horizon, mais l'activité du Secrétaire ne semble pas en avoir souffert. La question du personnel de maison, soit l'enquête et le rapport de Mme Nelly Mousson, le rapport définitif de Mme Jaussi et sa remise à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, ont constitué une importante tâche. A ce même Office, et sur sa demande, a été remis un préavis concernant le travail des enfants dans le ménage. Pour assainir les conditions du travail des employées de maison, le projet d'un secrétariat spécial est à l'étude.

L'enquête par questionnaire sur le travail donné à domicile par les soins d'Associations féminines a fourni une documentation intéressante. De précieuses informations ont été aussi obtenues quant aux répercussions économiques de la protection de l'ouvrière. Un contrat-type d'apprentissage pour employées de restaurants populaires a été soumis à un grand nombre de restaurants sans alcool et adopté par quelques-uns. Une circulaire a été envoyée à tous les services sanitaires cantonaux demandant leur coopération pour l'amélioration des conditions de la profession de sage-femme. L'Office s'est aussi préoccupé de la situation des auxiliaires privées des services postaux.

Nous renvoyons au rapport lui-même pour tout ce qui concerne les autres activités de l'Office et les données recueillies sur certaines professions.

J. V.

Soroptimist-Club de Genève.

Chacun sait que cette organisation, d'origine américaine, est une Association de femmes exerçant une profession — une par branche professionnelle. Son but est de soutenir et d'encourager chez les femmes l'activité de la profession et la solidarité. Dans l'intéressant rapport annuel de la présidente, Mme Bondallaz, nous relevons spécialement ce qui a trait aux exposés et aux discussions tenues lors du repas en commun mensuel, sur ce sujet d'une troublante actualité: comment concilier sa vie professionnelle et sa vie familiale?

... Les points de vue ont été très différents suivant les milieux, les professions et les attaches familiales et les appréciations très diverses; toutefois, dans la majorité des cas, nous avons pu nous rendre compte que, pour des femmes d'élite comme nous en possédons, ce n'est, en général, pas la profession, ni la famille, qui souffre de ce cumul, mais la femme qui vit une double vie, et se dépense en conséquence afin de ne laisser ni l'une ni l'autre en souffrance. Nous avons pu aussi déduire des explications, je dirai plus, des confidences faites librement et en toute simplicité, que, si la femme enlève quelque chose d'elle à son foyer du fait de ses occupations professionnelles, elle y apporte d'autre part un enrichissement moral par tout ce qu'elle acquiert au dehors... » (Extrait du rapport présidentiel pour 1932).

J'ajoute que les Soroptimistes genevoises m'ayant aimablement conviée à une de leurs agapes, j'ai été impressionnée et intéressée très fortement par la valeur sociale et morale de ces professionnelles triées sur le volet, par l'intelligence et la clarté des débats et par la sincérité, que l'on sent être absolue, de leurs propos.

J. V.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 27 mars:

GENÈVE: Société des Nations, midi: Ouverture de la IX^e session du Comité de Protection de l'Enfance (séance ouverte au public).

Mardi 28 mars:

GENÈVE: Ligue suisse des femmes abstinentes, au local de l'Union des Femmes, 20, h. 30: Causerie de M. le Dr Revilliod sur la révision de la loi sur les auberges. Séance publique.

Vendredi 31 mars:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2, rue du Lion-d'Or (Lycée Club), 20 h. 30: Cinquième et dernière leçon du cours de droit et d'instruction civile: *De la manière de faire un testament*, par Mme Linette Comte, avocate.

Lundi 3 avril:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (the suffragiste); *Le travail de la femme mariée* (à propos d'un projet de loi exigeant des femmes mariées des postes de fonctionnaires). Discussion introduite par Mme Bondallaz, inspectrice des écoles enfantines, Mme B. Berney, directrice d'écoles primaires, et d'autres oratrices en-core.

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Des auditrices sont admises à tous les cours

Demestre d'été: 19 avril au 5 juillet 1933

Culture féminine générale, Préparation aux carrières

d'activité sociale, de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, libraires-sécrétaires, Laborantines. - Le Foyer de l'Ecole reçoit des étudiantes de l'école comme pensionnaires.

Programme 50 c. et renseignements par le Secrétariat de l'Ecole, rue Charles Bonnet, 6.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE